

# Les Invalides au Musée Royal 22<sup>e</sup> Régiment

PAR PHILIPPE BRASSARD  
Journal Adsum

**Le Musée du Royal 22<sup>e</sup> Régiment (R22<sup>e</sup>R) à la Citadelle de Québec a conclu un partenariat avec la France qui lui donnera accès aux collections de l'un des musées français les plus connus sur la scène internationale, le Musée de l'Armée situé aux Invalides.**

Le partenariat entre les deux musées vise à souligner le centenaire de la Première Guerre mondiale de même que le centenaire du R22<sup>e</sup>R, seule unité canadienne-française ayant combattu en France durant la Grande Guerre.

En s'associant avec la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense de la France, le Musée R22<sup>e</sup>R pourra bénéficier d'images numérisées de documents datant de la Première Guerre mondiale en France, conservés par le Service historique de la Défense française.

Une exposition temporaire sera forgée à partir de ces morceaux d'histoire et présentée dans les salles du nouveau Musée R22<sup>e</sup>R complètement modernisé,

dont l'ouverture est prévue pour le printemps 2014.

Cette exposition axée sur la Première Guerre mondiale (1914-18) mettra en valeur des photographies et des œuvres artistiques illustrant différentes facettes de ce conflit mondial, telles que la vie des soldats dans les tranchées. La période d'exposition est prévue pour la fin de l'été et l'automne 2014.

En retour, l'institution de Québec prêtera des photographies du Royal 22<sup>e</sup> Régiment issues de ses collections qui serviront à organiser une exposition sur la Grande Guerre au Musée de l'Armée situé à l'hôtel des Invalides, à Paris, un lieu très prisé des touristes qui abrite également le tombeau de Napoléon. Le Musée de l'Armée figure parmi les plus grands musées d'histoire militaire au monde. Reconnu pour son imposante collection d'armes et d'armures, celui-ci présente entre autres des expositions sur l'époque médiévale, les règnes de Louis XIV et Napoléon et sur les deux guerres mondiales.

Pour mener à bien ce projet, les deux institutions mèneront une coopération scientifique visant à définir le contenu des expositions, notamment la liste des œuvres prêtées.